

LES ALLEMANDS ET NOUS

(Par ERNEST BILODEAU)

Ottawa, 10 février 1916.

Journée banale en Chambre, consacrée en grande partie à voter les câblés de la Marine et des Pêcheries et ceux de la police montée du Nord-Ouest. M. Hazen a soigné les premiers, et les seconds ont eu le premier ministre pour défenseur. Il a fait l'éloge de ce corps de cavaliers qui assurent dans nos prairies les plus lointaines le bon ordre et le respect des lois. M. Laurier s'est enquis avec sollicitude du nombre de postes de police existant en dehors des limites provinciales de la Saskatchewan et de l'Alberta, et a appris qu'il s'en trouve une demi-douzaine comprenant 45 hommes, pas plus, pas moins, lesquels ont organisé au cours de l'année une expédition destinée à arrêter les meurtriers des deux missionnaires qui ont perdu la vie dans les régions de la Rivière à la Paix ou de la Mackenzie, dans des circonstances mystérieuses.

A part cela, sir Wilfrid a demandé au ministre de la milice l'explication de la nomination récente d'un aide-de-camp du général Lessard, de Toronto. Le point intéressant de ce fait-divers, c'est que le général Lessard est en disgrâce auprès de sir Sam et n'est pas censé être en service actif, cet honneur lui ayant été refusé par le dit ministre. Or, se demandait évidemment M. Laurier, pourquoi un homme en congé a-t-il besoin d'un aide-de-camp ?

M. Sam Hughes a répondu d'un ton bref que le général Lessard est en simple promenade d'inspection au front, et qu'il n'est pas en service actif.

— Alors, demande M. Laurier, pourquoi lui avez-vous octroyé un aide-de-camp ?

— Je n'ai rien eu à faire avec cette nomination, rétorque le ministre.

— Alors ? insiste comme un seul homme l'opposition, visiblement intéressée.

— Je suppose que c'est par courtoisie, explique Jaconiquement le ministre.

— Courtoisie des autorités impériales ?

— Non, courtoisie probable du général MacDougall, commandant des forces canadiennes.

On comprend qu'il s'agit probablement d'un conflit de pouvoirs, le général Lessard n'étant pas à ce qu'on dit, "persona grata" auprès de son chef immédiat, se sera fait accorder un congé dont il aura profité, aussitôt arrivé en Angleterre, pour se faire accorder là-bas les honneurs qu'on lui refuse ici.

Les Allemands

Nous avons assisté ensuite à la confession du ministre de la marine M. J. D. Hazen, qui est accusé d'avoir un Allemand pour secrétaire particulier, et qui admet la chose en la faisant suivre d'une franche explication.

"Mon secrétaire, M. Heidman, dit-il, est arrivé au Canada il y a une trentaine d'années, dans les bras de sa mère, car il n'était alors âgé que de quelques mois. Son père avait accompli son service militaire dans l'armée allemande. Il s'établit à Toronto, et ne tarda pas à se faire naturaliser citoyen britannique, prenant part ensuite à la vie canadienne comme tout bon citoyen. Quant au fils, il fit ses études dans sa ville d'adoption et entra assez jeune à la banque "Traders", où il devint en quelques années secrétaire du directeur-général. Ayant quitté cet emploi en 1911, il passa à la commission du "Trans-continental National" à titre de secrétaire, et de là à une situation dans le service civil à Ottawa. C'est là, continue M. Hazen, qu'il se trouvait, donnant, comme toujours satisfaction à ses chefs, lorsque j'eus besoin d'un secrétaire et que je le choisis entre un grand nombre d'aspirants, pour les qualités que je lui reconnaissais et après enquête approfondie auprès des personnes qui l'avaient connu à Toronto. J'ajouterai que M. Heidman a épousé il y a quelques années une Canadienne apparentée à quelques-unes des plus estimables familles d'Ottawa, et qu'il a cinq petits enfants qui m'ont tout l'air d'excellents jeunes Canadiens. De plus, l'un de ses frères s'est enrôlé dans le premier contingent canadien et se trouve encore dans les tranchées au moment où nous parlons, combattant pour le triomphe des principes de liberté qu'abrite le drapeau britannique."

Ces explications prononcées avec tout ce que la voix de M. Hazen a de notes sympathiques et un peu naïves, ont été écoutées avec une profonde attention, et furent applaudies par deux ou trois députés, dont le plus décidé était M. Morphy, l'homme du "beastly French" de M. Thomas Chappais et d'Armand Lavergne. Il était évident que malgré l'envie que l'on eût de ne pas faire de peine à ce bon garçon de M. Hazen, bien des gens eussent préféré qu'il eût fait comme tout le monde et pris tout bonnement un Irlandais comme secrétaire, révérence faite à quelques notables exceptions. En tout cas, Heidman il est, et Heidman il restera. Au surplus, a ajouté M. Hazen avec une noble assurance de secret dans les affaires du ministère de la Marine, ces secrets ne sont connus que de moi et de mon sous-ministre."

On a du reste parlé Teutons tout le reste de l'après-midi. M. Macdonald a assuré qu'il s'en trouve en pleine liberté dans certains villages de

l'Ouest, et bien qu'il ne l'ait pas dit en toutes lettres on sentait qu'il éprouvait de graves inquiétudes pour la sécurité des homesteads et celle des Montagnes-Rocheuses.

Quant à M. Rodolphe Lemieux, les Allemands de l'Ouest lui indiffèrent, mais il en a vu deux, de ses yeux vus, à la Malbaie, et pas plus tard que l'été dernier. Et comme il aime l'anecdote, il raconte celle-ci avec une verve un peu contrariée par certains mots anglais qui s'obstinent à ne se présenter qu'au deuxième coup de sonnette, comme des serveurs mal stylés. Or il appert que M. Lemieux était à la Malbaie comme tout le monde, et comme tout le monde, — malgré la censure, — il savait que deux ou trois sous-marins échappés vivants des usines Vickers-Maxim à Montréal, évoluaient en liberté dans les eaux vertes de Saint-Laurent, se jouant dans les courants comme un politicien dans les principes les plus contradictoires. Et "pendant ce temps-là", comme dit la chanson, il y avait deux Boches qui surveillaient les sous-marins dans les montagnes du Cap-à-l'Aigle, avec des lunettes vertes et des instruments d'arpenteur. Les braves gens du voisinage ne dormaient plus et vinrent tout naturellement confier leurs émotions au député de Rouville, qui les renvoya tout consolés et se mit en communication avec le colonel Sherwood, chef de la police fédérale. Avec un tact parfait, celui-ci envoya sur les lieux deux imposants policemen à boutons d'or, qui n'eurent pas plus tôt paradé dans les rues que les Allemands disparurent comme par enchantement, preuve nouvelle de l'astuce de cette race d'enfer dont chaque individu peut reconnaître à quinze pas un homme de police en uniforme d'une maîtresse d'école ou d'un bedeau ! Prenant ensuite à témoin le docteur Pâquet, qui paraît s'en souvenir comme un seul homme, M. Lemieux narre qu'aux portes mêmes de Québec un Allemand, du nom de Mundheim, avait acheté des terrains au bout de l'île d'Orléans, "juste en face de Beaumont", explique avec indignation M. Lemieux à sir Robert Borden, qui prend l'air d'un homme pour qui Beaumont et la représentation proportionnelle sont identiques et parallépipèdes. Mais le député de Rouville précise son information en apprenant au premier-ministre, visiblement soulagé, que Beaumont est un point stratégique important qui défend les approches de Québec contre tout venant.

Le docteur Pâquet ne disait rien, mais il n'en savait pas moins.

A la Chambre Haute

Détournant alors à regret nos regards de ce spectacle reposant, nous avons dirigé nos pas curieux vers la Chambre Haute, où vraiment nos sénateurs ont l'air de se trouver plus à leur aise que dans l'ancien local. Il faut dire que les employés du Ministère des travaux publics ont fait merveille et qu'ils ont reconstitué d'assez près l'ancienne splendeur sénatoriale. Suivant l'usage antique et solennel qui veut que les Communes soient une chambre verte, et le Sénat une chambre rouge, on a tendu celle-ci de rouge depuis le plancher jusqu'à six pieds d'altitude. Puis des estrades ont été élevées à hauteur respectueuse, la barre de cuivre sauvée du désastre en a été remise en place, et la masse d'armes qui fut sauvée par un officier moins pressé que son collègue des Communes, repose glorieusement sur la table du greffier. En somme, une salle dans laquelle personne ne saurait pénétrer sans se dire au fond du cœur : "Mon Dieu ! Que ça ressemble au Sénat !" Et l'on ne saurait croire à quel point l'illusion devient irrésistible lorsque les sénateurs sont là :

M. Landry, énergique et bref avec son inlassable formule : "Is it your pleasure, honorable gentlemen..." puis tous les visages connus et les silhouettes familières de ce lieu confortable et solennel. Voix tonitruante de M. Cloran, claudication de M. Pope, taille imposante de M. Casgrain, robuste carrure de M. Dandurand qui tremble d'être descendu de son portrait d'ancien président qui faisait dire, l'an dernier, à un planteur de tabac du comté de Joliette : "Tiens, celui-là, je le connais, il est venu parler à Sainte-Julienne !"

M. L. O. David avait la parole au moment où nous arrivions dans cette enceinte. Nous n'avons malheureusement entendu que sa dernière phrase : "Quand on accorde une faveur à quelqu'un, disait-il, non sans malice, en faisant allusion à la prolongation demandée par le gouvernement, c'est toujours avec l'entente que cette personne se conduira convenablement. Nous verrons le gouvernement à l'oeuvre."

On trouvera plus bas un résumé des autres discours prononcés, mais il en est un qui mérite mieux que le pâle résumé officiel. Car le sénateur Legris n'a pas caché son opinion sur l'aventure désastreuse de la guerre dans laquelle les deux partis se sont entendus à merveille à nous pousser. Les hommes qui détiennent le pouvoir, dit-il, semblent s'unir d'un cœur léger pour ruiner le pays. Personne n'ignore que nos dépenses de guerre sont plus fortes en proportion que celles de tout autre pays, le soldat canadien recevant \$1.10 par jour tandis que le soldat anglais ne reçoit qu'un chelin et le soldat français cinq sous. On peut dire, par conséquent, que notre armée de 500,000 hommes

(Suite à la deuxième page)

nous coûtera aussi cher qu'une armée de 2 millions d'hommes ne coûte à l'Angleterre. Et comme notre pays est pauvre et peu peuplé, c'est là une dépense vraiment effroyable que nous plaçons sur les époules du contribuable canadien, et il est à craindre que nous l'écrasions inconsidérément sous un poids trop lourd pour ses forces. Vous dites cependant, continue M. Legris, que le sentiment populaire est unanime à appuyer le gouvernement dans notre participation à la guerre européenne. Comment le savez-vous, si le peuple est unanime à vous approuver? On dirait plutôt, par les moyens extraordinaires que vous prenez pour ne pas aller au peuple, que vous avez peur de sa colère! Pour appuyer votre prétention que le peuple est unanime, vous citez des extraits de journaux; mais qui ne sait que la plupart des journaux sont à la solde des deux partis et que vous leur faites dire ce que vous voulez? Non, le peuple n'approuve pas ces énormes dépenses, et j'ai bien peur qu'il ne vous le fasse rudement sentir au moment de la reddition des comptes."

Et M. Legris a conclu ces paroles courageuses, énergiques et pleines de sens en disant qu'il sait bien qu'il lui serait inutile de s'opposer à la prolongation. Et celle-ci fut immédiatement mise aux voix et votée à l'unanimité.

Le sénat s'est ajourné peu après à vendredi après-midi.

Ernest BILODEAU.